



Premières propositions pour le 12eme arrondissement

Décembre 2013

UDI 12eme arrondissement

+ Nos 5 priorités

+ Proposition 8 - Santé : refaire de la santé une priorité publique dans le 12eme

Nos 5 priorités

Transformer la petite ceinture en un espace de vie pour tous les habitants et refuser vigoureusement le retour du train.

Rénover, en concertation avec les riverains, la **caserne de Reuilly** (logements, crèches, espaces verts, commerces), **réorienter** l'aménagement de la zone Bercy-Charenton, **couvrir** le périphérique.

Favoriser le « bien-vivre » de **toutes les familles** dans un arrondissement **propre et sûr**.

Revaloriser le **patrimoine écologique** du Bois de Vincennes et proposer le déménagement de la Foire du Trône de la pelouse de Reuilly.

Participer à la croissance économique : **mise en place** d'une Commission pour le **soutien** des commerces de proximité, **créer** autour de la Gare de Lyon le pôle des métiers d'arts de la capitale en liaison avec l'école Boule et le Viaduc des Arts, **lancement** d'une pépinière d'entreprises innovantes.





12 thématiques pour le 12ème

Propreté : un défi pour améliorer l'espace urbain [\[Lire\]](#)

Environnement : la reconquête du Bois de Vincennes et l'amélioration des espaces verts dans nos quartiers [\[Lire\]](#)

Le développement économique pour un 12^{ème} dynamique et attractif [\[Lire\]](#)

Urbanisme / aménagements : des projets pour tous [\[Lire\]](#)

Cohésion sociale : favoriser le « bien-vivre » de toutes les familles [\[Lire\]](#)

Sécurité = sérénité [\[Lire\]](#)

Numérique : faire du 12eme un arrondissement "numérique" en développant les services digitaux auprès de la population

Santé : refaire de la santé une priorité publique dans le 12eme

Transports : fluidifier les déplacements

Logement : La cohésion sociale passe par la mixité sociale du parc locatif public et par l'acquisition

Politique culturelle : Paris doit retrouver son leadership culturel et artistique

Une **concertation** pour partager, échanger et agir

Proposition 8

Refaire de la santé publique une priorité dans le 12^{eme}

A Paris, les soins « non programmés » sont assurés, hors des heures ouvrables, par SOS Médecins, dans la proportion de 55 %, et par des associations de médecins libéraux. La plupart des actes sont réalisés à domicile.

Les maisons médicales de garde sont peu présentes à Paris, compte tenu des difficultés pour trouver des locaux adaptés et des faibles moyens des associations de garde des libéraux.

Toutes ces initiatives ont pu se réaliser essentiellement grâce à la bonne volonté de structures de soins « hébergeantes ».

De l'avis de toutes les personnalités médicales que nous avons consultées, l'état actuel de l'offre en matière de permanence des soins est loin d'être suffisant pour répondre à la demande actuelle.

Sauf à envisager d'accroître de façon considérable les moyens et le personnel médical des services d'urgences qui occupent déjà 34 % des ETP médicaux budgétés de l'hôpital (sources ARS), d'autres voies devront être explorées et parmi celles-ci d'augmenter notablement le nombre de maisons médicales de garde.

Si tel n'était pas le cas, faute d'une action politique vigoureuse, la pérennisation de la situation actuelle entraînerait trois conséquences :

- Un surcoût considérable, le prix d'un passage aux urgences en CHU (hors des heures ouvrables) étant estimé à 400 €, alors qu'il n'atteint pas 100 € dans les maisons médicales de garde les plus coûteuses.
- Un accroissement du déficit du nombre de lits en unité hospitalière, qui est déjà un des problèmes les plus importants des services d'urgences.
- Un changement de vocation des CHU parisiens qui deviendraient, à l'instar des hôpitaux généraux de province, des structures hospitalières de premier recours consacrant 44 % de leurs effectifs médicaux budgétés aux urgences et perdant de ce fait leur fonction de pôle hospitalier d'excellence.

Notre projet vise à mutualiser les structures existantes.

Plusieurs centres de santé disposent des infrastructures qui permettraient d'accueillir une maison médicale de garde.

Si cette idée séduit la plupart des urgentistes, ils sont aussi unanimes à souhaiter qu'elle soit mieux précisée et que le développement des maisons médicales de garde soit assorti de garanties concernant la qualité des soins qui y seront délivrés.

Ils considèrent que si désormais les maisons médicales de garde devraient faire partie intégrante de la chaîne de permanence des soins directement associée à leurs services, il conviendrait de contractualiser leurs relations.

Nous proposons:

- la création d'un centre de santé municipale pluridisciplinaire central vers Daumesnil,
- la création de 2 maisons médicales de gardes attenantes aux services d'urgences des hôpitaux Saint Antoine et trousseau
- et la promotion, par des partenariats avec des dispensaires de médecine générale proposant des amplitudes horaires et hebdomadaires tenant compte de la nouvelle sociologie parisienne tout ceci en secteur 1 avec prise en charge du tiers payant.

Contacts

Tél : 06 72 77 84 75 benoitpernin@yahoo.fr
<http://12eme.hautetfort.com>
www.udiparis12.com



benoitpernin



@Benoitpernin

@UDI_Paris12